



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 524 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les services de garde en milieu familial régis et subventionnés sont une constituante essentielle du réseau public de la petite enfance, éduquant plus d'enfants que n'importe quelle autre composante du réseau;

CONSIDÉRANT QUE la qualité de ces services de garde est garantie en raison d'inspections surprises, de normes précises et de programmes éducatifs;

CONSIDÉRANT QUE cette qualité de services permet un développement optimal des enfants du Québec, qui voient leurs perspectives d'avenir bonifiées par un meilleur encadrement de leurs premières années;

CONSIDÉRANT QUE les responsables de services de garde en milieu familial régis et subventionnés et les membres de leurs familles sont soumis à des vérifications des antécédents judiciaires, garantissant la sécurité du milieu de garde, ce qui n'est pas le cas de la garde en milieu familial privé;

CONSIDÉRANT QUE les contribuables québécois économisent grandement en misant sur le milieu familial public, puisque les coûts de celui-ci sont beaucoup plus bas que les autres composantes du réseau de la petite enfance;

CONSIDÉRANT QUE ces services de garde sont presque exclusivement opérés par des femmes, et que la croissance de ce réseau constitue donc une mesure positive en matière d'égalité;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De confirmer son engagement envers la survie à long terme des services de garde en milieu familial régis et subventionnés;
- De revoir sa politique de modulation des frais de garde;
- De s'engager à prioriser le développement du réseau public de la petite enfance, incluant le milieu familial, dans ses politiques.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Page, député de Labelle

2016-05-19
Date de signature de l'extrait